

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

IDENTIFICATION	
COMMUNE.S	Neuville-de-Poitou
NOM DE L'ÉCOLE / DU RPI	École de Bellefois
DATE DE LA RÉUNION	06/11/2023

PARTICIPANTS

: présent ou présente : excusé ou excusée

Représentants, représentantes des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Chaprenet (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	Président	Maire de Neuville de Poitou	Mme Gorme <input checked="" type="checkbox"/> (Responsable des activités TAP)
M. Charrier (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	M. Wolff <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Saint-Pé <input type="checkbox"/>	
M. Fayoux (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	Enseignants, enseignantes	Adjointe aux affaires scolaires	
Mme Pommier (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Botkovitz <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Mékila <input checked="" type="checkbox"/>	
M. Robin (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Deville <input checked="" type="checkbox"/>	Autre représentant de la Mairie :	
M. Thomas (tit.) <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Dreulle <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Massei <input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Barbier (suppl.) <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Hamon <input checked="" type="checkbox"/>		
Mme Bouillié (suppl.) <input type="checkbox"/>	Mme Maury <input checked="" type="checkbox"/>		
Mme Coupaye (suppl.) <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Renéaume <input checked="" type="checkbox"/>		
M. Gendreau (suppl.) <input type="checkbox"/>	Mme Ronco <input checked="" type="checkbox"/>		
Mme Potreau (suppl.) <input type="checkbox"/>	M. Timon <input checked="" type="checkbox"/>		
Mme Rouzeau (suppl.) <input checked="" type="checkbox"/>	IEN		
	Mme Martinet		

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Sophie Dreulle

ORDRE DU JOUR

- | |
|---|
| <p>1 – Fonctionnement du conseil d'école</p> <ul style="list-style-type: none"> – Composition et rôle du conseil d'école – Élections des représentants de parents d'élèves : point sur le vote électronique – Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles <p>2 – Règlement intérieur</p> |
|---|

- 3 – Ressources humaines de l'école
 - Équipe pédagogique
 - Effectifs
- 4 – Moyens matériels et financiers
 - Équipements
 - Travaux (bilan et à venir)
- 5 – Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école
- 6 – Hygiène et Sécurité
- 7 – Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par la collectivité et mise en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires
 - Activités périscolaires proposées cette année
 - Temps périscolaires

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

★ Composition et rôle du conseil d'école

Le directeur rappelle la composition et le rôle du conseil d'école.

★ Élections des représentants de parents d'élèves : point sur le vote électronique

Le vote électronique proposé a permis une réduction des coûts (205 enveloppes blanches imprimées, 205 petites enveloppes d'élection, 205 bulletins de vote et 205 notices de vote), mais également du temps de préparation et de dépouillement. Pour information, l'application utilisée pour le vote est une application RGPD gratuite.

La participation est de 92 votants pour 205 inscrits, ce qui représente un taux de 44,9 % votants. Le nombre de bulletins blancs est de 6. La participation, bien que non négligeable pour une élection à une seule liste, est inférieure de 20 % par rapport à l'année dernière.

Le retour des parents concernant la facilité d'utilisation de l'application de vote est très positif. Quelques parents ont néanmoins reçu le lien du vote dans leur spam ou n'auraient pas reçu l'e-mail. Pour ces derniers, le directeur a redonné les informations nécessaires au vote.

M. Wolff s'interroge sur la baisse du taux de participation. Il souligne qu'une information via Beneylu a été faite sur ce vote, puis un rappel à voter a également été envoyé par e-mail à tous les parents. Pour les parents d'élève, l'explication viendrait d'une part que le relais des élèves transmettant les enveloppes n'existent plus et que le vote électronique, même simple, est plus chronophage et technique que le vote papier. Remarque : s'il était possible de voter via un smartphone, l'opération était plus simple sur un ordinateur.

★ Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles

Les prochains conseils d'école auront lieu le lundi 11 mars à 18h00 et le mardi 18 juin à 18h00.

Commission restauration : elle aura lieu en janvier 2024.

2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur actuellement en vigueur est présenté aux membres du conseil d'école et discuté.

- Un paragraphe concernant les protections apportées contre le harcèlement est ajouté.
- Une précision est donnée concernant les élèves de maternelle rentrant déjeuner à domicile qui pourront revenir faire la sieste avec leur camarade à 13h00.
 - *Les élèves externes reviennent à 13h50. Sur autorisation, ils pourront être accueillis à 13h pour la sieste, les TAP...*
- Une évolution est apportée concernant le cahier de liaison au chapitre *Les parents et l'école* :
 - *Il est également possible de prendre rendez-vous via le cahier de liaison la messagerie de l'ENT de l'école.*

Cette année, toutes les classes ont en effet abandonné le cahier de liaison au profit de Beneylu. Les enseignants y voient plusieurs avantages : grâce au système de signature dans le cas des publications de l'enseignant, il est facile de voir si les mots transmis par les enseignants ont été lus, mais également de relancer les parents n'ayant pas signé. De plus, les enseignants comme les parents ne sont pas dépendants de l'oubli du cahier de liaison soit dans la classe, soit à la maison.

Des parents demandent si un moyen existe pour savoir si les messages envoyés ont été lus.

M. Wolff explique que Beneylu distingue en effet les publications émises par les enseignants à tous les parents de leur classe et les messages privés. Dans ce dernier cas, le système de signature n'existe pas et Beneylu ne permet pas non plus de savoir si les messages issus des enseignants comme ceux des parents sont lus. Pour pallier cela, les enseignants s'engagent à répondre à minima par un mot très court (« C'est noté. » ou « Vu ») aux parents.

Ces modifications étant apportées, le règlement de l'école est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

3. RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉCOLE

★ Équipe pédagogique

L'école compte 6 classes selon la répartition suivante :

- Mme Dreulle assistée de Mme Dany Delumeau, ATSEM : PS-MS
- Mme Hamon assistée de Mme Laurence Dousset, ATSEM : PS-GS
- Mme Maury : CP-CE1
- Mme Renéaume et Mme Ronco (le lundi) : CE1-CE2
- Mme Deville et Mme Botkovitz (le vendredi) : CE2-CM1
- M. Wolff et M. Timon (le mardi et un lundi sur deux) : CM1-CM2

★ Effectifs

Les effectifs par niveau de cette année sont les suivants :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS-MS S. Dreulle	9	16							25
PS-GS L. Hamon	13		11						24
CP-CE1 C. Maury				17	7				24
CE1-CE2 E. Renéaume					15	8			23
CE2-CM1 P. Deville						11	13		24
CM1-CM2 N. Wolff							7	17	24
	22	16	11	17	22	19	20	17	144

Le nombre de PS estimé pour la rentrée 2024 est de 12. M. Wolff indique qu'une réunion entre les directeurs de Neuville et Mme Saint-Pé concernant les effectifs à moyen et long terme des trois écoles avait été envisagée. Mme Mékila annonce qu'une réunion sera programmée en janvier 2024. Elle informe également que 180 nouveaux logements sont prévus pour fin 2024. Par contre, il n'y a plus de constructions prévues pour la commune d'Yversay.

4. MOYENS MATÉRIELS

★ Équipements

Matériel informatique :

- Tableau Numérique Interactif (TNI) : grâce à la subvention du département au titre du plan TNE (Territoire Numérique Éducatif), deux TNI et deux PC portables associés ont été installés dans l'école, classes de CE2-CM1 et PS-MS. L'école est désormais équipée de 3 TNI.

Mme Hamon regrette qu'aucune formation ne soit proposée aux enseignants concernés, alors que le plan TNE prévoirait une formation ou à minima une présentation par le fournisseur.

- Renouveau des PC :

Un audit sur le matériel informatique de l'école a été réalisé fin 2022 par AT86. Le résultat de cet audit n'a toujours pas été transmis au directeur. Mme Mékila rapporte qu'effectivement Mme Saint-Pé a déjà annoncé que ce rapport lui serait envoyé, ayant conscience que M. Wolff pouvait apporter un éclairage sur les besoins de l'école, mais aussi un avis technique dans l'optique d'investissements appuyés par le plan TNE.

Fibre optique :

La connexion internet de l'école s'effectue désormais via une fibre optique. Le débit s'en trouve grandement amélioré.

Bibliothèque :

Une clé de la bibliothèque a été fournie au directeur. Il est désormais possible aux enseignants d'accéder à la bibliothèque en l'absence de Mme Menant qui n'est présente que deux fois par semaine (le lundi et le jeudi). L'enregistrement de l'emprunt des livres dans la base de données (Hiboutheque) s'effectue néanmoins toujours par Mme Menant.

★ **Travaux (bilan et à venir)**

- Le local vétuste des vélos de maternelle est en cours de remplacement par un local neuf en bois plus spacieux. La dalle a été coulée, le « chalet » sera monté sous peu.
- Les sanitaires des garçons de l'élémentaire ont été restaurés.
- Les travaux vont se poursuivre dans la salle des maîtres (peinture des meubles) pendant les vacances de Noël et / ou de février en même temps que d'autres petits travaux de peinture.
- Problème de la remontée de mauvaises odeurs dans les toilettes des maternelles : l'intervention d'un plombier est programmée pour en chercher les causes. Le problème existe aussi dans la bibliothèque.
- Le remplacement du bloc sanitaire des filles sera inscrit au budget 2024 pour travaux l'été prochain.
- Végétalisation de la cour : un comité sera mis en place pour travailler sur le sujet. M. Wolff signale qu'un projet intégrant les élèves serait intéressant (ce type de démarche ayant déjà eu lieu dans d'autres écoles).
- Consommation énergétique : étude et réflexion en cours afin de réduire la consommation.

5. ACTIONS PÉDAGOGIQUES CONOURANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE

Les principaux projets de l'année (connus à ce jour) sont les suivants :

- École et cinéma : cette année encore toutes les classes de l'école se rendront au cinéma. La première séance sera pour les élèves de CP-CE1 et CE1-CE2, le 7 novembre. Ces séances sont un excellent support pour la pratique orale et écrite du Français, mais également un moment privilégié pour aborder des thèmes de l'enseignement moral et civique.
- Médiathèque : toutes les classes de l'école sont concernées et se déplaceront deux fois à la médiathèque. Ce sera l'opportunité pour les élèves de CM1 et de CM2 de bénéficier des compétences du personnel de la médiathèque dans l'optique du concours de lecture *Les Petits Champions de la lecture* : une trentaine de livres sera préparée et présentée aux élèves. Les CE2 de la classe de CE2-CM1 travailleront en parallèle sur le projet « les bookinistes », consistant à créer par les élèves lecteurs une bibliothèque virtuelle à destination des élèves plus jeunes non lecteurs.
- Projet de chorale : les six classes de l'école préparent chaque période une ou deux chansons qui sont présentées au reste de l'école.
- École dehors : ce projet mené par les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 a lieu principalement sur le site du Bois Cernin avec un rythme bimensuel. Cette démarche pédagogique vise à rendre plus concrets les apprentissages, en lien en particulier avec les compétences *Questionner le monde*.
- Séances de natation : les élèves de GS de maternelle et de CP se sont rendus à la piscine du 11 au 15 septembre (8 séances) dans le cadre du projet Classes bleues.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont également bénéficié de séances de natation du 19 septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint (10 séances pour les CM1 et CM2, et 5 séances en alterné pour les CE2).

- Semaine du gout : projet mené par les deux classes de maternelle et la classe de CP/CE1. Dans le cadre de la semaine du gout, la classe de CE2-CM1 a offert aux parents d'élèves un goûter « anglais » réalisé par les élèves qui ont ponctué cet évènement par une chanson en anglais.
- Voyage avec nuitées en cours d'élaboration pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sur le thème de la musique et découverte de la nature. Ce séjour aurait lieu du 13 au 17 mai 2024.
- Projet robotique pour la classe de CM1-CM2 : des défis seront proposés aux élèves qui devront créer et programmer un robot Lego. Deux classes du collège et une classe de Puy-Lonchard (Cissé) sont concernées par ce projet mettant en avant principalement des compétences de Sciences et Technologie, mais également de Mathématiques. Chaque classe devrait être équipée de 6 robots et 6 tablettes permettant la programmation des robots. Un intervenant viendra en support du projet.
- Les classes de l'élémentaire bénéficieront des activités proposées par la CCHP (Communautés de Communes du Haut-Poitou) dans le cadre du Pass'Sports :
 - CP-CE1 et CE1-CE2 : pratique du vince-pong (sport intermédiaire entre le tennis et le tennis de table) de janvier à mars 2024.
 - Classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 : pratique de l'escrime artistique de janvier à mars 2024.
- Commémoration du 11 novembre : les élèves volontaires des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 se rendront au monument aux morts et chanteront un texte créé à partir de lettres de Poilus.
- Jeux olympiques et paralympiques : dans le cadre du passage de la flamme olympique à Neuville en mai prochain, les classes vont préparer des fresques qui seront présentées lors de cette journée.

6. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

★ PPMS et exercice incendie

Exercice incendie : lors de l'exercice du 11 septembre (exercice inopiné déclenché par un élève de GS dans la salle de motricité), l'alarme n'a pas été audible ni dans la classe de CE1-CE2, ni dans l'Algéco libre.

La société Lumelec est intervenue le 27/09/2023 pour recherche et résolution du problème. La panne a été trouvée et le problème résolu.

Exercice PPMS : un exercice de type attentat/intrusion avec évacuation s'est déroulé le 10 octobre. Comme lors des exercices précédents, la sonnerie a bien été entendue par toutes les classes, par contre le message parlé n'est pas audible dans les classes situées dans les Algécos.

Lors du dernier conseil d'école, Mme Saint-Pé a expliqué que le système d'alarme était différent à l'école Jules Ferry (pas de message parlé, mais des sonneries différentes). La société Lumelec a été contactée, la demande de changement a été validée par la Mairie.

★ Absences des élèves à l'école

Cette question des parents d'élèves porte sur les enfants qui viennent seuls à l'école : en cas d'absence d'un enfant, quelle réactivité peut-on attendre des enseignants pour signaler l'absence de leur enfant aux parents ?

M. Wolff indique qu'il apparaît difficile d'avoir une vision globale et précise sur le mode de déplacement de chaque élève. La règle suivie est la suivante :

- Toute absence doit être signalée à l'école par la famille dans les plus brefs délais et par le moyen à sa convenance (ENT, téléphone, e-mail...).
- En cas de non prévenance d'absence constatée, les familles sont contactées par l'école dans la journée.
- Toute absence d'élève non signalée posant question ou qui paraîtrait inquiétante, a fortiori si l'école a connaissance que cet élève vient à pied, fera l'objet d'un appel à la famille.

L'école ne peut vérifier chaque jour l'état des présences / absences en fonction des moyens de déplacement qui peuvent varier, mais reste vigilante et à l'écoute.

L'organisation d'un Pédibus qui permet de s'organiser entre parents pour accompagner à pied les enfants vers l'école est évoquée.

7. Mise en œuvre et suivi Projet éducatif de territoire (PEDT)

★ Activités périscolaires proposées cette année

Les TAP commenceront mardi 7 novembre 2023 et se termineront 31 mai 2024. 103 enfants sont inscrits sur 105 possibles, ce qui montre la qualité des activités proposées chaque année.

Les TAP proposés sont les suivants :

- Maternelle – GS (le mardi) : jeux et contes dansés jusqu'au 16 février puis ils auront gymnastique jusqu'à la fin.
- Élémentaire (le jeudi pour les CP-CE1 et CM1-CM2, le vendredi pour les CE1-CE2 et CE2-CM1) : activités environnementales, gymnastique, loisirs créatifs, torball (le jeudi) et multisport (le vendredi).

★ Pause méridienne

Regroupement des élèves lors de la pause méridienne

Une question est posée concernant la possibilité éventuelle d'un regroupement des enfants par niveau, c'est-à-dire mangeant au même service de cantine. M. Wolff explique que la gestion des classes pour le service de cantine est imposé par les contraintes suivantes : les deux classes de maternelle mangent au 1^{er} service pour permettre aux plus petits d'aller à la sieste ; pour raison de service de cantine, 4 classes mangent aux 1^{er} service et 2 classes au 2^e ; les élèves doivent manger au 1^{er} service le jour des TAP (jeudi ou vendredi).

De plus, toutes les classes de l'élémentaire étant en double niveau, il est difficile de couper les classes, car nous aurions alors le problème des élèves d'une même classe souhaitant rester ensemble lors de la pause méridienne.

Chaque niveau mange au moins deux fois dans la semaine avec les élèves du même niveau de l'autre classe (les CE1 le lundi et le mardi, les CE2 le jeudi et le vendredi et les CM1 le lundi et le mardi).

Par ailleurs, les élèves souhaiteraient être à la même table que les élèves de leur niveau, idéalement via un placement libre. Mme Mékila indique que ce sujet risque de poser des problèmes d'organisation, mais sera discuté avec le personnel communal de la cantine.

Repas de la cantine

Suite à certains repas, les parents d'élèves souhaitent avoir accès à la feuille de route suivie par la diététicienne en lien avec les équipes de restauration afin de rassurer les parents sur le caractère normé des repas proposés. Mme Mékila promet que cette information sera fournie en amont de la commission cantine.

★ Temps périscolaires

Garderie

Pour les enfants ayant recours régulièrement à la garderie le soir, la question de l'équilibre des goûters proposés est soulevée.

Mme Mékila indique que les goûters sont composés d'une boisson et de deux éléments sur les trois suivants : produit laitier, céréales, fruit. Le grammage est conforme au PNNS (Programme National Nutrition Santé). Les élèves qui n'aiment pas un élément ou tout le goûter n'ont pas de substitution. Les surplus du midi peuvent néanmoins être proposés.

★ PEDT

Le directeur redemande s'il pourrait obtenir un exemplaire du PEDT. Mme Mékila indique qu'il lui sera transmis.

La séance est levée à 20h15.

Fait à Bellefois, le 6 novembre 2023

Le président du Conseil d'École

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'École primaire de Bellefois', '24 place de la Liberté', and '86170 Neuville de Poitou'.

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink.